

Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

Numéro 45,
avril 2013



Les membres actuels du CPS sont: l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, la Libye, le Nigeria, la Tanzanie et le Zimbabwe

Le Protocole du Conseil de paix et de sécurité

«Le CPS encourage les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, à participer activement aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. À chaque fois que nécessaire, ces organisations seront invitées à s'adresser au Conseil de paix et de sécurité.» (Article 20, Protocole relatif à la création du CPS de l'Union africaine).

Questions d'alerte précoce pour le mois d'avril 2013

Il conviendra de surveiller au cours du mois d'avril les développements en Centrafrique et au Mali ainsi qu'en Égypte, où des élections législatives doivent bientôt être organisées, et en Libye, où des attaques sporadiques contre les forces et installations gouvernementales ont eu lieu. Bien que leurs capacités d'action aient été sensiblement réduites, les groupes

terroristes Boko Haram au Nigéria, Al Shebab en Somalie et au Kenya et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) sont toujours présents et la vigilance est toujours de mise. Les menaces à la sécurité alimentaire ainsi que les invasions de sauterelles, qui ont affecté un certain nombre de pays africains comme l'Égypte et Madagascar, sont une autre source de préoccupation.

► Président actuel du CPS

Données biographiques: S.E.M. Joram Mukama Biswaro
Postes actuels: Ambassadeur de la Tanzanie en Éthiopie, Représentant permanent auprès de l'UA et de l'UNECA et Président du CPS

Égypte

Les racines de la crise politique égyptienne actuelle sont multiples. Le pays n'a toujours pas de parlement élu, les problèmes dans le Sinaï ne cessent

d'augmenter, l'appareil policier doit faire l'objet de réformes et l'indépendance du secteur judiciaire doit encore être renforcée. Bien que l'armée ait averti que l'instabilité ne sera pas tolérée, les protestations et

La Formule de Livingstone

«Les organisations de la société civile (OSC) peuvent apporter un appui technique à l'Union africaine en élaborant des rapports d'alerte précoce et des analyses de situations afin de contribuer à alimenter le processus décisionnel du CPS.» (PSC/PR/(CLX), 5 Décembre 2008, Conclusions de la retraite du CPS sur le mécanisme d'interaction entre le Conseil et les OSC)

DANS CE NUMÉRO

Questions d'alerte précoce pour avril 2013	1
Analyse pays: Égypte	2
Analyse pays: Guinée-Bissau	6
Analyse pays: République centrafricaine (RCA)	11
Dates importantes	16

manifestations se poursuivent et les difficultés économiques et sociales subsistent.

Les troubles politiques, les grèves et les violences sporadiques ont sérieusement mis en difficulté l'économie égyptienne. Les prix des denrées ont augmenté tandis que le tourisme, primordial à l'économie nationale, a énormément chuté tout comme la confiance des investisseurs. Selon la Banque centrale d'Égypte, l'inflation mensuelle était de 1,7% en janvier 2013 tandis que le taux d'inflation annuel avait atteint 6,3%. Facteur aggravant, les Égyptiens ont retiré leur argent et leurs investissements du pays, ce qui a causé un déficit de 1,3 milliard de dollars en 2011-2012.

Guinée-Bissau

Le putsch du 12 avril 2012 n'est qu'un des derniers épisodes des crises politiques que traverse cycliquement le pays depuis son indépendance en 1974. Cette instabilité résulte principalement de la puissance des forces armées, qui peuvent imposer ou destituer les autorités civiles selon leurs désirs, et de la manipulation des forces armées par les responsables politiques –et vice-versa.

RCA

Les dernières attaques et la prise de Bangui par les rebelles ont précipité la nation dans l'incertitude quant à son futur. Selon l'ONU, le conflit a provoqué une isolation de la population et une aggravation de sa situation, dans un pays déjà appauvri. En l'absence d'une réelle action internationale, la situation pourrait se détériorer encore davantage. Alors que des informations font état de viols, pillages et recrutement d'enfants,

l'accès aux réfugiés et aux 175 000 déplacés se complique davantage. Au cours des dernières semaines, le nombre de réfugiés centrafricains en République démocratique du Congo et au Tchad a considérablement augmenté. En Centrafrique, plus d'un million et demi de personnes ont besoin d'assistance, un chiffre qui est appelé à augmenter avec les derniers combats si les travailleurs humanitaires ne parviennent pas à atteindre les populations démunies.

Analyse pays

ÉGYPTE

Précédents communiqués et déclarations du CPS

Lors de sa 260^{ème} réunion du 16 février 2011, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a pris note des aspirations du peuple égyptien, notamment de la jeunesse, en faveur du changement et de l'ouverture de l'espace politique afin de permettre d'établir des institutions démocratiques représentatives et respectueuses des droits humains et des libertés. Il a exprimé la solidarité de l'UA avec le peuple égyptien dont l'aspiration à la démocratie est conforme aux instruments pertinents de l'UA et à l'engagement du continent en faveur de la démocratisation, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme. Il a de plus fermement condamné les actes de violence contre les manifestants, qui ont été fatals à certains d'entre eux, et demandé aux autorités de faire la lumière sur ces actes et de poursuivre leurs auteurs. Le CPS s'est en outre réservé le droit, «à la

lumière de l'évolution du processus de transition et sur la base des instruments pertinents de l'UA, de prendre toute mesure qu'appellerait la situation, dans le respect des aspirations légitimes du peuple égyptien à la démocratie».

Potentiel d'escalade de la crise

De violentes manifestations et des pillages ont éclaté suite à la condamnation à mort, en janvier 2013, de 21 Égyptiens accusés d'être responsables de la mort de 74 personnes lors d'un match de football dans la ville de Port Saïd en 2011. C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes ont perdu la vie lors de ces violences. Au Caire, des partisans mécontents du verdict - et du fait que beaucoup de policiers aient été disculpés - ont incendié une station de police ainsi que le quartier général de la fédération égyptienne de football.

À Port-Saïd, des protestataires ont été jusqu'à proclamer l'indépendance de leur ville. Deux policiers ont été condamnés à 15 ans de prison tandis que sept autres ont été disculpés. La police avait pourtant été sévèrement

critiquée pour sa passivité lors de l'incident du match de football de l'an dernier. Beaucoup d'Égyptiens pensent même que les partisans de Moubarak ont provoqué ces violences afin de créer des tensions à travers le pays.

Face à la violence des protestations, le président Morsi a appelé l'armée en renfort afin d'aider la police. Cette dernière a notamment dû laisser l'armée sécuriser et prendre le contrôle de son siège à Port-Saïd. Plusieurs bâtiments des Frères musulmans ont été pillés et brûlés.

Ces violences ont aggravé la situation économique du pays, déjà délétère, et compliqué la transition politique. Elles pourraient notamment entraver l'organisation des élections législatives, qui devraient avoir lieu entre avril et juin 2013.

Problèmes clés et dynamiques internes

Les racines de la crise politique égyptienne actuelle sont multiples. Le pays n'a toujours pas de parlement élu, les problèmes dans le Sinaï ne cessent d'augmenter, l'appareil policier

doit faire l'objet de réformes et l'indépendance du secteur judiciaire doit encore être renforcée. Bien que l'armée ait averti que l'instabilité ne sera pas tolérée, les protestations et manifestations se poursuivent et les difficultés économiques et sociales subsistent.

Les émeutes de Port-Saïd ont également mis en lumière le rôle ambigu de la police. Selon plusieurs journalistes égyptiens, de nombreux membres des forces de police, y compris les hauts responsables, méprisent Morsi et font obstacle à la politique de ce dernier, ce qui aggrave la situation. La police a même été accusée d'avoir orchestré les violences afin d'alimenter l'instabilité.

Le président Morsi a menacé de prendre des mesures contre les hommes politiques qui seraient responsables de violents affrontements devant le siège des Frères musulmans, ce qui a démontré, selon l'opposition, qu'il est le président des Frères musulmans et non pas de tous les Égyptiens.

Le président est confronté à une opposition grandissante, non seulement de la part de la population et des partis d'opposition, mais aussi au sein de son propre parti, les Frères musulmans. En effet, selon certains, c'est le bureau politique de l'organisation, dirigé par l'homme d'affaires Khayrat Al-Shater, qui dicte la politique de Morsi.

De plus, suite à la dissolution du parlement et à l'élection de Morsi, les salafistes du parti al-Nour ne disposent d'aucun portfolio ministériel. Cette situation provoque un début de division politique entre ce parti et les Frères musulmans. De plus en plus de partisans d'al-Nour réclament

en effet la démission du gouvernement actuel. Il convient toutefois de souligner que le parti al-Nour est divisé quant à la stratégie à adopter vis-à-vis de leur engagement politique, le refus de participer à la vie politique ayant été pendant longtemps leur credo et leur philosophie.

La décision du président Morsi, en octobre dernier, de prendre le contrôle des trois branches du gouvernement (exécutive, législative, judiciaire) a provoqué davantage de remous et de contestations à travers le pays. Son principal adversaire politique, Mohammed Al-Baradei, ancien chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a ainsi dénoncé cette tentative d'accaparement du pouvoir et surnommé Morsi «le nouveau pharaon». La décision du président et l'instabilité du pays ont poussé différents dirigeants politiques, parmi lesquels le nassérien Hamdin Sabbahi, M. Al-Baradei ou encore l'ancien secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, à former le Front national du Salut (FSN ou Jabha Al Inqad Watanee). Seul Abdel Moneim Aboul Foutouh, quatrième aux élections présidentielles, a refusé de s'allier avec un parti, en particulier avec les membres de l'ancien régime de Moubarak. Contre toute attente, même le parti islamiste al-Nour a décidé de soutenir cette alliance de l'opposition contre les Frères musulmans.

Bien que le FSN et les salafistes d'al-Nour aient uni leurs forces pour exiger un changement de gouvernement, il est très probable qu'al-Nour et les Frères musulmans partagent les mêmes vues concernant la constitution, tandis que l'opposition laïque et les Frères musulmans trouveront probablement un terrain d'entente

pour lutter contre la ligne dure des salafistes au sein du parlement. De plus, cette opposition contre-nature n'est pas structurée de façon cohérente et est en grande partie composée de personnes ayant appartenu à l'ancien régime corrompu de Hosni Moubarak (*feloul*).

L'opposition demande en outre une nouvelle loi électorale afin d'assurer une répartition équitable des sièges entre les districts et de lutter contre la sous-représentation des femmes. Afin de limiter les risques de fraude, des membres de l'opposition appellent de plus à la mise en place de garanties légales et à la supervision internationale des prochaines élections ainsi qu'à la formation d'un gouvernement composé de technocrates.

L'opposition, qui s'est d'abord mobilisée contre la déclaration constitutionnelle de Morsi, a peu à peu intensifié son opposition au président afin de contester sa légitimité et, partant, d'insister sur l'impossibilité de dialoguer avec le gouvernement. Si les partisans de l'ancien régime continuent de recourir aux subterfuges et aux supercheries afin de saboter les initiatives politiques du gouvernement, le futur du pays en sera grandement affecté. Si cette impasse ne conduit pas à une guerre civile, elle pourrait faciliter le retour au pouvoir des *feloul*.

Il est donc primordial que l'opposition et les islamistes parviennent à un accord politique global, même si cet accord risque de ne pas être acceptable pour leur base populaire respective. Une telle approche pourrait cependant résoudre plusieurs des principaux problèmes et permettre au pays de sortir de l'impasse.

Il ressort de la situation actuelle que le processus de transition sera

difficile et que ni les Frères musulmans ni l'opposition ne pourront s'éliminer l'un l'autre. Seul un compromis peut permettre une consolidation de la transition politique et, surtout, éviter le retour des partisans de l'ancien régime.

Depuis les dernières élections, les Frères musulmans sont confrontés à un rejet populaire de plus en plus marqué. Ils sont largement considérés comme étant cyniques, manipulateurs et davantage intéressés par le bien-être de leur organisation que par celui du pays. Même les salafistes les critiquent et affirment qu'ils utilisent la religion pour opprimer, dénigrer et humilier la population. Le fait que les Frères musulmans aient fait des compromis avec le Conseil suprême des forces armées (CSFA) au cours de l'année 2011 joue contre eux, même si cette collaboration avait à l'époque été décidée au nom de l'intérêt du peuple égyptien.

De plus, il semble que les Frères musulmans disposent de peu d'expérience politique, notamment concernant la gestion et l'exercice du pouvoir. Ils ont du mal à s'adapter aux affaires séculières et aux débats politiques, et leur attitude défensive est renforcée par la crainte que des forces de l'ancien régime soient toujours présentes et fassent tout pour leur nuire.

Les troubles politiques, les grèves et les violences sporadiques ont sérieusement mis en difficulté l'économie égyptienne. Les prix des denrées ont augmenté tandis que le tourisme, primordial à l'économie nationale, a énormément chuté tout comme la confiance des investisseurs. Selon la Banque centrale d'Égypte, l'inflation mensuelle était de 1,7% en janvier 2013 tandis que le taux d'inflation annuel avait atteint 6,3%. Facteur aggravant, les

Égyptiens ont retiré leur argent et leurs investissements du pays, ce qui a causé un déficit de 1,3 milliard de dollars en 2011-2012.

En dépit de l'aide financière reçue de la part des pays Golfe Persique, notamment le Qatar, l'Égypte a toujours besoin d'une solution durable à ses difficultés financières. En tant qu'allié militaire du pays, les États-Unis semblent être les plus à même d'exercer une influence diplomatique et financière afin d'aider Le Caire à stabiliser son économie. La précarité de cette dernière mettrait l'Égypte sous davantage de pression pour qu'elle satisfasse aux intérêts américains dans la région.

Le 25 novembre 2012, la bourse du Caire a perdu l'équivalent de 5 milliards de dollars, ce qui correspond au montant du prêt demandé par le gouvernement au Fonds Monétaire International (FMI). Si ce dernier approuve ce prêt, l'Égypte pourrait attirer à nouveau les investissements. Bien qu'il soit peu probable que le FMI exige de gros changements structurels qui pourraient aggraver l'instabilité politique, le gouvernement doit tout de même déterminer quels ajustements il pourrait se permettre politiquement. Il devra peut-être prendre des décisions impopulaires concernant la réforme des subventions, la dévaluation de la monnaie et la fluctuation, ce qui pourrait renforcer l'impopularité des Frères musulmans.

La crise politique et économique égyptienne affecte les communautés les plus vulnérables du pays, en particulier les réfugiés. En plus de devoir lutter pour se nourrir et payer leur loyer, les migrants et les réfugiés sont fréquemment victimes d'arrestations arbitraires et de disparitions forcées. Pour

beaucoup d'entre eux, la vie en Égypte s'est détériorée depuis la chute de Moubarak. La mauvaise conjoncture économique ne permet pas le moindre espoir pour ces communautés, dans lesquelles il est de plus en plus difficile de gagner sa vie ou même de simplement mener une vie digne.

Cette situation favorise en outre le développement de toutes sortes de trafics; il y a notamment des signes alarmants de vols et de trafic d'organes, les réfugiés étant les plus vulnérables à ce type d'exploitations. Les reins, les tissus, les utérus, les ovaires et beaucoup d'autres organes humains sont en effet très demandés sur le marché noir.

Beaucoup de réfugiés, notamment les femmes syriennes, sont la proie d'hommes égyptiens qui profitent de leur situation désespérée pour les demander en mariage et leur promettre de s'occuper d'elles et de leur famille. Or très souvent, les femmes réfugiées considèrent que le mariage est leur seul moyen de survie. Il ne fait pas de doute que la même situation se retrouve dans les autres pays abritant des réfugiés syriens.

Cette situation dramatique a lentement créé un déséquilibre de pouvoir entre les genres qui pourrait être comparé à de l'esclavagisme ou de l'exploitation moderne. Les Arabes riches, y compris les Égyptiens, choisissent souvent des filles jeunes, parfois mineures, et leur promettent ainsi qu'à leur famille un mariage et une vie meilleure. Fin 2012, il y avait quelque 100 000 Syriens en Égypte mais en janvier 2013, le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) estimait à 35 180 le nombre de réfugiés africains officiellement enregistrés en Égypte et à 15 000 le nombre de réfugiés syriens.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

La Présidente de la Commission de l'UA, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, a exprimé sa préoccupation concernant la crise politique actuelle en Égypte, qui a provoqué d'importantes manifestations meurtrières à Suez, Port-Saïd, Ismailiya et au Caire.

Après avoir déploré les pertes en vies humaines, elle a lancé un appel à toutes les parties prenantes égyptiennes pour qu'elles «fassent preuve de retenue, expriment leurs revendications par des voies pacifiques et œuvrent à l'émergence d'un consensus en vue du règlement des différents problèmes que connaît leur pays». Elle s'est en outre déclarée «encouragée par la réunion organisée par Al Azhar, le 31 janvier 2013, qui a rassemblé différentes figures de l'opposition, le parti au pouvoir et l'Église copte. Les points ayant fait l'objet d'un accord lors de cette réunion, notamment le rejet de la violence et la nécessité de protéger les biens tant publics que privés, ainsi que le lancement d'un dialogue national, sont des pas positifs qui vont dans la bonne direction».

Elle a également insisté sur la «nécessité pour les parties d'initier un dialogue constructif en vue de surmonter leurs divergences et de s'élever au-dessus des considérations partisans et idéologiques et, partant, de permettre à l'Égypte d'évoluer vers un environnement de paix et de consensus». Elle a enfin rappelé que l'Union africaine était disposée à contribuer à la facilitation de ce processus de toutes les manières possibles.

ONU

À l'occasion du second anniversaire de la révolution

égyptienne, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a tenu par le biais de son porte-parole à adresser chaleureusement ses meilleurs vœux, réaffirmant que «l'Organisation des Nations Unies est résolue à épauler le peuple et le Gouvernement égyptiens dans leurs efforts pour forger un avenir plus inclusif et plus démocratique».

Il a encouragé les Égyptiens «à rester attachés aux principes universels que sont le dialogue pacifique et la non-violence, l'ouverture à l'autre, le respect des droits de l'homme et l'indépendance des institutions, ainsi qu'aux processus démocratiques qui tiennent compte de la diversité des points de vue», et souligné «combien il importe que les femmes participent activement à la prise des décisions».

Ce sont là, a-t-il estimé, «les fondements susceptibles d'assurer l'avenir stable, empreint d'espoir et de dignité, pour lequel le peuple égyptien a si courageusement lutté pendant sa révolution».

Communauté internationale

La Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, a affirmé suivre de très près la tenue du référendum sur le projet de constitution, les 15 et 22 décembre 2012, saluant l'environnement pacifique dans lequel s'est déroulé le vote. Elle a pris note du faible taux de participation, qui était de 33% selon la Commission électorale, ainsi que de la victoire du «oui». Soulignant la nécessité d'un «dialogue entre toutes les parties afin de progresser encore vers une démocratie profonde et durable», elle a réitéré le soutien de l'UE à la transition démocratique en Égypte.

Scénarios

Scénario 1

L'Égypte reste instable, les divisions étant profondes au sein de la population et des divers partis politiques. L'insécurité généralisée à travers le pays pourrait devenir l'un des principaux problèmes pour les autorités. Le peuple est de plus en plus mécontent de sa situation socio-économique, ce qui complique davantage la transition. La possibilité d'une guerre civile en Égypte n'est pas encore à écarter. Dans un tel scénario, les premiers bénéficiaires seraient les *feloul* et même l'armée.

Scénario 2

L'Égypte reste instable durant plusieurs mois. La société égyptienne est divisée et, deux ans après la chute de Moubarak, cherche toujours des compromis afin de construire la nouvelle Égypte. L'instabilité et l'incertitude peuvent être une menace à la transition politique en Égypte.

Scénario 3

Les pressions de la rue, de l'opposition, des salafistes et de l'armée persistent contre le gouvernement, ce qui peut mener à davantage d'affrontements et de divisions. Les salafistes, dont la base estime que la constitution n'est pas assez islamique, peuvent accroître leur pression sur le gouvernement et sur la société égyptienne.

Scénario 4

En dépit des pressions de l'opposition et de la rue, les Frères musulmans peuvent s'accrocher au pouvoir jusqu'à la tenue des élections parlementaires d'avril-juin 2013. Si tel est le cas, et s'ils obtiennent de bons résultats lors du scrutin, les Frères musulmans confirmeraient leur domination politique sur le parlement et pourraient invoquer le poids des

urnes lors des débats politiques. Si toutefois l'opposition décide de boycotter ces élections, le pays sera encore plus polarisé et instable.

Options

Compte tenu de ce qui précède, le CPS pourrait envisager les options suivantes afin de consolider la démocratie en Égypte:

Option 1

Le CPS pourrait appeler à la tenue d'une enquête sur les récentes violences afin que les auteurs soient poursuivis en justice et,

partant, d'apaiser la tension populaire.

Option 2

Le CPS pourrait appeler à l'instauration d'un conseil national pour le dialogue comprenant les principaux partis politiques, les principales organisations de la société civile et l'armée afin de s'entendre sur une feuille de route claire et réaliste pour une transition pacifique.

Option 3

Le CPS pourrait encourager l'opposition et les Salafistes (ainsi

que les Frères musulmans) à œuvrer en faveur d'un compromis acceptable et viable.

Option 4

Le CPS pourrait encourager les autorités religieuses d'Al Azhar à entreprendre un dialogue avec les responsables de la société civile et du gouvernement, afin que les Salafistes et les autres groupes religieux puissent participer de manière apaisée aux débats avec le monde contemporain séculier.

Analyse pays

GUINÉE-BISSAU

Introduction

La dernière analyse pays sur la Guinée-Bissau date de l'édition d'avril 2012 du Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité. Le présent texte couvrant les événements survenus depuis cette date, les lecteurs intéressés par les développements antérieurs sont invités à consulter le numéro d'avril.

Précédents communiqués et déclarations du CPS

Lors de sa 361^{ème} réunion du 22 mars 2013, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a discuté de la situation en Guinée-Bissau suite à la mission conjointe entreprise du 16 au 21 décembre 2012 par l'UA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'UE et l'ONU. Il s'est félicité de «l'adhésion des principaux partis politiques à la Transition» et a encouragé le président de la

Transition «à accélérer l'élaboration de la Feuille de route de la Transition en vue de sa validation par l'Assemblée nationale populaire dans les meilleurs délais». Lors de sa 351^{ème} réunion du 16 janvier 2013, le CPS s'est félicité de la «contribution positive de la mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) à la stabilisation de la situation et à la promotion de la confiance, ainsi que de l'assistance financière fournie en appui à la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et à d'autres activités dans le pays», tout en saluant les «progrès effectués par les parties bissau-guinéennes, notamment l'accord conclu par les partis politiques pour rétablir le fonctionnement du Parlement, étendre le mandat des membres du Parlement jusqu'à la fin de la Transition et combler les postes vacants au Parlement au principal parti politique ayant repris ses activités au Parlement, afin de promouvoir le consensus et l'inclusivité, afin d'assurer le succès de la transition».

Lors de sa 327^{ème} réunion du 14 juillet 2012, le CPS a encouragé «la

CEDEAO à poursuivre ses efforts en étroite coordination avec les autres acteurs internationaux, notamment la CPLP, l'Union africaine, les Nations unies et l'Union européenne, en vue de la mise en œuvre des décisions relatives au retour à l'ordre constitutionnel en Guinée Bissau» et a adressé ses félicitations «au Gouvernement de la République de l'Angola pour le rôle joué par la MISSANG», la Mission militaire technique angolaise pour l'Assistance et la Réforme du secteur de la défense et de la sécurité qui s'est retirée en juin, et l'encourageant à «continuer d'apporter sa contribution au processus de sortie de crise».

Lors de sa 319^{ème} réunion tenue au niveau ministériel le 24 avril 2012, le CPS a réaffirmé «le principe de subsidiarité et, à cet égard, [entériné] les décisions de la CEDEAO, notamment celle relative au déploiement d'une mission de stabilisation», s'est «réjoui de l'engagement et du dynamisme de la CEDEAO dans la gestion de la crise en Guinée Bissau», et a exprimé «son soutien à la

médiation conduite par la République de Guinée».

Le 17 avril 2012, lors de sa 318^{ème} réunion, le CPS a décidé, suite au coup d'État intervenu le 12 avril 2012, deux semaines avant le deuxième tour de l'élection présidentielle prévu le 29 avril 2012, «de suspendre, avec effet immédiat, la participation de la Guinée Bissau à toutes les activités de l'Union africaine jusqu'à la restauration effective de l'ordre constitutionnel».

Potentiel d'escalade de la crise

Le coup d'État militaire a, une fois de plus, mis en lumière les relations difficiles entre les militaires et les civils sur la scène politique. De nombreux obstacles menaçant la stabilité du pays subsistent encore, notamment eu égard à la transition politique qui doit aboutir à la tenue d'élections, des divisions au sein de la communauté internationale quant à la façon de gérer la crise et de la situation socioéconomique précaire du pays.

La classe politique bissau-guinéenne reste profondément divisée au sujet du processus de transition. La signature le 17 janvier 2013 de l'Accord politique et du Pacte de transition politique par Manuel Saturnino da Costa, le premier vice-président du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, *Partido Africano para a Independência da Guiné e Cabo Verde*), négociés sous les auspices de la CEDEAO, semble à cet égard constituer un pas dans la bonne direction. Elle témoigne toutefois des divisions internes au PAIGC. Le président du parti, Carlos Gomes Junior, est en effet en exil au Portugal car la junte le considère comme l'instigateur du coup d'État manqué du 21 octobre 2012 et son retour au pays paraît improbable dans l'immédiat.

Le candidat dissident du PAIGC durant les élections de 2012 et président actuel de la transition, Manuel Sherifo Nhamodjo, est actuellement sous le coup de sanctions imposées par le parti. Le congrès du PAIGC, prévu en janvier 2013, a été reporté sine die, ce qui a soulevé des interrogations quant au futur du parti. Le PAIGC, qui entretient des relations tendues avec les autres partis politiques, dirige actuellement le comité parlementaire en charge de la révision de l'Accord politique et du Pacte de transition (*Pacto de Transição*, aussi connu sous le nom de Pacte du régime). Des désaccords entre les divers acteurs politiques peuvent entraver l'adoption de la feuille de route, ce qui compromettrait l'organisation des élections de 2013.

Bien que ce changement inconstitutionnel de pouvoir ait provoqué l'isolation du pays, la communauté internationale est restée divisée quant à la position à adopter face à la Guinée-Bissau. Face à des doutes quant à la volonté réelle des autorités de transition de restaurer l'ordre constitutionnel et de combattre le trafic de drogues ainsi que l'impunité, certains donateurs et partenaires bilatéraux ne reconnaissant pas le gouvernement ont suspendu leur aide au développement. Bien que, en mettant la pression sur les autorités de transition, ces mesures puissent aider à promouvoir une certaine inclusivité, elles se sont jusqu'à présent principalement traduites par une aggravation de la situation socio-économique du pays, déjà précaire.

Malheureusement, les sanctions économiques affectent en premier les secteurs les plus vulnérables de la population plutôt que les élites dirigeantes, qu'elles soient

civiles ou militaires, alors même que ces dernières sont responsables de la crise actuelle.

La manifestation menée par des membres de la fonction publique le 25 avril 2012 suite à l'annonce par la junte militaire de son incapacité à verser les salaires, n'est qu'une des manifestations des obstacles qui peuvent se dresser sur le chemin déjà étroit de la transition et des réformes.

Les principales difficultés qui attendent le pays sont donc l'incapacité de l'élite politico-militaire à parvenir à un consensus sur les modalités de la transition, les divisions au sein de la communauté internationale, la détérioration de la situation socio-économique en Guinée-Bissau et le risque d'un conflit social.

Problèmes clés et dynamiques internes

Le putsch du 12 avril 2012 n'est qu'un des derniers épisodes de crises politiques que traverse cycliquement le pays depuis son indépendance en 1974. Cette instabilité résulte principalement de la puissance des forces armées, qui peuvent imposer ou destituer les autorités civiles selon leurs désirs, et de la manipulation des forces armées par les responsables politiques –et vice-versa.

La principale cible du coup d'État du 12 avril était le Premier ministre Carlos Gomes Junior, chef du PAIGC, qui avait obtenu près de 49% des voix lors du premier tour des élections présidentielles du 18 mars, juste avant le putsch. Avant d'être évincé par l'armée, il devait affronter le 29 avril au second tour le chef du Parti de la rénovation sociale (PRS, *Partido para a Renovação Social*), Kumba Yala, président de 2000 à 2003.

Carlos Gomes est réputé pour avoir un point de vue très différent

de celui des leaders militaires; ces divergences semblent découler de sa volonté à réformer les forces armées du pays, qui s'est traduite par l'envoi d'une mission angolaise pour appuyer la réforme du secteur de la sécurité nationale, la MISSANG. Cette initiative a été décidée suite à des négociations entre Carlos Gomes Junior et le gouvernement angolais, avec l'appui de la CPLP. En raison de ses relations difficiles avec l'armée, les leaders putschistes ont accusé Gomes Junior de vouloir réduire le rôle et l'influence politique de l'armée en la ramenant sous un contrôle civil. Il a, dans les faits, été accusé de constituer une force paramilitaire parallèle pour sa propre protection. Face à ces accusations, il a renforcé la MISSANG afin qu'elle puisse agir contre l'armée si nécessaire.

Bien que le chef d'État-major Antonio Indjai ait indiqué qu'il n'y avait pas d'opposition à la présence de troupes étrangères dans le pays, il a souligné que l'armement des Angolais représentait une menace à l'intégrité de la Guinée-Bissau. Cette perception a été renforcée par le fait que la mission angolaise avait aussi le pouvoir de conduire des opérations de lutte contre le trafic de drogues, une des principales sources de revenu des hauts responsables militaires.

En outre, l'armée a toujours fonctionné selon une logique d'appartenance ethnique. Les Balantes, principal groupe ethnique du pays, se sont engagés en grand nombre dans l'armée lors de la lutte pour la décolonisation contre le Portugal et restent, jusqu'à présent, le groupe ethnique dominant au sein des forces armées. Les principaux postes de direction sont occupés par des Balantes et cette dynamique a été renforcée lors du mandat de Kumba Yala.

C'est ainsi que les Balantes comptent sur l'armée pour faire valoir leurs revendications contre le reste de la population, notamment les métis *Mestizos*, dont les intérêts sont prétendument défendus par le Premier ministre Carlos Gomes Junior. Tout ceci n'empêche pas les chefs des autres communautés de manipuler, dans une moindre mesure, les forces armées afin de parvenir à leurs fins.

Le putsch du 12 avril 2012 est donc intervenu alors que Gomes Junior allait affronter au second tour des élections présidentielles le candidat balante Kumba Yala, qui n'avait que très peu de chances de l'emporter. En tant que Balante, Manuel Serifo Nhamadjo, arrivé en troisième position lors du premier tour, exerce lui aussi beaucoup d'influence au sein des forces armées. Il est important de rappeler qu'historiquement, le groupe Balante a développé une perception de marginalisation, notamment eu égard de la communauté métisse *Mestizo*, de descendance africaine et portugaise. Bien qu'ils soient minoritaires dans le pays, les métisses ont en effet le monopole du pouvoir économique et politique.

Enfin, les rivalités internes constantes au sein du PAIGC entre les partisans du statu quo, qui désirent préserver le rôle historique de l'armée en tant que force de libération, et les réformistes, qui cherchent à entreprendre les réformes politiques nécessaires pour transformer le pays en un État moderne, constituent une autre source de blocage au dialogue national.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

L'UA, la CEDEAO et la communauté internationale ont adopté des

approches différentes en ce qui concerne la gestion de la crise en Guinée-Bissau. Dès le lendemain du putsch, l'UA a pris la décision de suspendre la Guinée-Bissau de toutes ses activités; cette décision tient toujours. Bien qu'elle ait réaffirmé le principe de subsidiarité et, à cet égard, entériné les décisions de la

L'UA (PSC/MIN/COMM/1.(CCCXIX)), elle a condamné plus fermement que la CEDEAO le coup d'État et est restée hésitante à pleinement appuyer les autorités de transition, principalement en raison du manque d'inclusivité au sein du gouvernement et du manque de clarté quant aux prochaines étapes qui attendent l'administration transitoire.

L'application du principe de subsidiarité a propulsé la CEDEAO au devant de la scène, en dépit de la présence de l'Angola, membre de la CPLP au même titre que la Guinée-Bissau. Des désaccords sont apparus entre la CPLP, notamment à travers l'Angola, et les responsables du putsch qui rejettent la présence des troupes angolaises dans le pays. La CPLP a donc condamné le putsch et appelé dès le 14 avril à l'envoi d'une force de maintien de la paix sous mandat de l'ONU ainsi qu'à l'achèvement du processus électoral.

La CEDEAO a quant à elle appuyé la transition et pris le relais de l'Angola, présente dans le pays depuis mars 2011 au travers de la MISSANG. Un Pacte de transition et un Accord politique ont été signés respectivement le 16 et 18 mai 2012, après le sommet extraordinaire de la CEDEAO de Dakar du 3 mai 2012. Ces accords prévoyaient une transition sur 12 mois et le déploiement de l'ECOMIB, le 18 mai, afin de remplacer la MISSANG, qui s'est complètement retirée du pays le 9 juin 2012.

Le mandat de l'ECOMIB a été prorogé jusqu'à mai 2013 lors de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO du 11 novembre 2012. Au cours de la 42^{me} réunion ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, qui a eu lieu le 28 février 2013 à Yamoussoukro, la période de transition a été étendue jusqu'au 31 décembre de la même année. Il a été demandé au président par intérim, Manuel Serifo Nhamadjo, de soumettre au Congrès national populaire une feuille de route révisée et réaliste pour la préparation et la tenue d'élections générales libres, justes et transparentes à la fin de l'année. La CEDEAO a en outre exhorté l'UA et les autres partenaires internationaux à reconnaître la transition en cours dans le pays et à lever les sanctions qui pèsent contre le pays.

ONU

Dans sa résolution 2092 du 22 février 2013, le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 31 mai 2013 le mandat Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et demandé au Secrétaire général «de lui présenter, au plus tard le 30 avril 2013, un rapport contenant une évaluation de la situation en Guinée-Bissau et des recommandations concernant le mandat de la Mission et un réaménagement éventuel de l'appui fourni par les Nations Unies, compte tenu de l'ampleur des difficultés rencontrées et des recommandations de la mission internationale conjointe (Union africaine, CEDEAO, CPLP, Union européenne et ONU)».

Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques de l'ONU, Taye Brook Zerihoun, a estimé lors d'une réunion du Conseil le 5 février 2013 que «malgré des efforts positifs visant à assurer un

processus de transition inclusif, l'impunité reste un des principaux problèmes» en Guinée-Bissau, faisant remarquer que «l'absence de contrôle civil sur les forces de sécurité et de défense et les tentatives persistantes de certains politiciens de manipuler les militaires à des fins sectaires menaçaient le fonctionnement des institutions étatiques et demeuraient des sources de grandes inquiétudes».

Dans son rapport du 11 janvier 2013, le Secrétaire général de l'ONU avait fait part d'une «dégradation importante des conditions de sécurité et les graves violations de l'état de droit et des droits de l'homme à la suite d'incidents dans la zone de la base aérienne de Bissalanca à Bissau, le 21 octobre 2012».

Dans sa résolution 2048 du 18 mai 2012, le Conseil de sécurité avait auparavant appelé à un retour immédiat à l'ordre constitutionnel et adopté des sanctions contre cinq responsables du coup d'État du 12 avril. Il avait en outre exhorté les États membres à prendre «les mesures nécessaires pour empêcher les personnes [visées] d'entrer sur leur territoire ou d'y passer en transit», se réservant le droit de prendre «des mesures additionnelles telles qu'un embargo sur les armes et des mesures financières», «en fonction des progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation du pays, et le retour à l'ordre constitutionnel».

Communauté internationale

La communauté internationale a unanimement condamné le coup d'État du 12 avril 2012 qui a interrompu le processus électoral en Guinée-Bissau. La CPLP, dont fait partie la Guinée-Bissau, et notamment le Portugal, a refusé de reconnaître la transition et a fermement demandé la poursuite

du processus électoral. Bien que cette requête n'ait pas été reprise dans la résolution 2048 du Conseil de sécurité de l'ONU, le Portugal a tenté de faire en sorte que la position de l'UE reflète ses vues. Cette dernière, qui avait déjà suspendu son aide au développement et imposé des sanctions contre la junte suite à la mutinerie du 1^{er} avril 2010, a fermement condamné le putsch du 12 avril 2012.

Dans ses conclusions de la réunion du 23 avril 2012, le Conseil de l'Europe a appelé au «rétablissement immédiat du gouvernement légitime, l'achèvement du processus électoral démocratique qui a été interrompu et le retour immédiat à l'ordre constitutionnel». C'est le 31 mai 2012, face à la détérioration de la stabilité en raison du coup d'État, que l'UE a renforcé ses sanctions contre la junte, ajoutant quinze personnes à la liste des individus soumis à une interdiction d'entrée sur le territoire européen et gelant leurs avoirs dans l'UE.

Le refus de la communauté internationale de reconnaître les autorités transitionnelles ainsi que la suspension de l'aide au développement par des acteurs tels que la Banque africaine de développement, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, les Nations unies et le Brésil affectent d'ailleurs grandement le fonctionnement du gouvernement intérimaire.

Société civile

Au-delà des divisions politiques et sociétales, la situation des droits de l'homme s'est considérablement détériorée depuis le coup d'État d'avril. Le 7 juillet 2012, cinq grandes ONG ont publié un communiqué conjoint dans lequel elles ont condamné l'interdiction des manifestations et

les mesures d'intimidation contre certains acteurs politiques ou de la société civile impliqués dans la transition. La situation s'est encore plus détériorée suite à la tentative manquée de coup d'État du 21 novembre 2012. «Les citoyens sont confrontés à une restriction illégale de leurs droits et libertés fondamentales», a affirmé mi-décembre le président de la Ligue bissau-guinéenne de défense des droits humains (LGDH), Luis Vaz Martins, qui a expliqué que «parmi les autres libertés remises en cause figurent, la liberté de manifestation, de réunion, tout autant que la liberté de presse et d'expression». Certaines franges de la société civile comme l'organisation non gouvernementale nationale *Voz di Paz* (La voix de la paix) sont engagées dans la réconciliation nationale. Sous le parrainage de l'Évêque de Bissau, cette ONG a ainsi lancé un appel à un contrat social afin de développer une vision pour le futur du pays. La société civile guinéenne devrait cependant s'impliquer davantage dans la gestion de la crise et être prise en compte dans le processus de transition.

Scénarios

Étant donné l'analyse qui précède, un ou plusieurs des scénarios suivants peuvent se dérouler:

Scénario 1

L'adoption de la feuille de route et du Pacte de transition est retardée en raison de divergences concernant le processus de transition, non seulement au sein des partis politiques mais aussi entre eux et les leaders de la junte. Les sanctions, notamment économiques, supposées mettre la pression sur les autorités de transition pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, aggravent la situation socio-économique déjà précaire et provoquent des

soulèvements populaires. Les autorités de transition sont fragilisées et l'armée interfère de plus en plus dans les affaires politiques, ce qui divise encore davantage la communauté internationale.

Scénario 2

La feuille de route et le Pacte de transition sont adoptés et la date des prochaines élections présidentielles est fixée par le gouvernement intérimaire, en consultation avec la CEDEAO et les autres acteurs internationaux. Conformément à la constitution bissau-guinéenne, la Cour suprême annonce la liste des candidats présidentiels mais la junte s'oppose à la participation de certains d'entre eux, notamment ceux qui préconisent un contrôle civil de l'armée. Le processus électoral s'en retrouve bloqué et la possibilité que des élections libres et justes soient organisées s'amenuise.

Scénario 3

L'isolement international de la Guinée-Bissau et la suspension de l'aide forcent les partis politiques à mettre de côté leurs divergences partisans et à s'impliquer pleinement dans la transition. Ceci permet la tenue d'élections crédibles et pacifiques, avec l'appui de la communauté internationale. Le processus de transition s'achève pacifiquement avec l'élection d'un nouveau président, acceptée et respectée par toutes les parties.

Options

Étant donné les scénarios ci-dessus, le CPS pourrait envisager les options suivantes:

Option 1

La communauté internationale aplanit ses divergences et adopte une position plus cohérente. L'envoi de la mission conjointe d'évaluation constituait un pas

dans la bonne direction, mais le manque persistant d'approche unifiée limite la capacité des acteurs internationaux à mettre la pression sur les autorités de transition pour une transition inclusive et à les encourager dans la mise en œuvre des réformes politiques et militaires qui sont nécessaires.

Option 2

Le CPS pourrait demander à la Commission de l'UA d'envoyer en Guinée-Bissau une mission de haut niveau afin d'encourager la finalisation de la feuille de route et de fournir l'expertise nécessaire.

Option 3

Tout en maintenant la pression sur le gouvernement transitionnel pour un processus plus inclusif en vue de l'adoption d'une feuille de route réaliste et de l'organisation d'élections, la communauté internationale devrait tenter d'alléger les sanctions en vigueur, qui affectent davantage la population que le pouvoir, avec l'appui du CPS. Elle devrait aussi accroître son appui aux organisations de la société civile qui peuvent jouer un rôle positif dans la transition.

Documentation

Documents de l'UA

- Rapport de la mission conjointe d'évaluation CEDEAO/UA/CPLP/UE/ONU en Guinée-Bissau, 22 mars 2013
- CPS, 361^{ème} réunion, 22 mars 2013
- Réunion consultative sur la situation en Guinée-Bissau, 26 janvier 2013
- CPS, 327^{ème} réunion au niveau des chefs d'État et de gouvernement, 14 juillet 2012
- CPS, 319^{ème} réunion au niveau ministériel, 24 avril 2012

- CPS, 318^{ème} réunion, 17 avril 2012

Documents de la CEDEAO

- Communiqué N°053/2013, 28 février 2013
- Communiqué final de la Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, Abidjan, 19 janvier 2013
- Communiqué N°305/2012, 8 novembre 2012

- Communiqué final du Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, Dakar, 3 mai 2012

Documents de l'ONU

- Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau, 28 février 2013
- Conseil de sécurité, Résolution 2092, 22 février 2013

- Conseil de sécurité, 6915^{ème} réunion, 5 février 2013
- Conseil de sécurité, Résolution 2948, 18 mai 2012

Autres documents

- UE, Le Conseil renforce les sanctions contre la junte militaire en Guinée-Bissau, Bruxelles, 31 mai 2012
- UE, Conclusions du Conseil sur la Guinée-Bissau, Bruxelles, 23 avril 2012

Analyse pays

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

Précédents communiqués et déclarations du CPS

Lors de sa réunion du 25 mars 2013, le CPS de l'UA a entendu le rapport du Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité sur l'évolution de la situation en République centrafricaine (RCA) ainsi que des interventions des représentants de la RCA, du Tchad, pays qui assure la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), du Secrétariat de la CEEAC, de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda et de l'ONU. Dans son communiqué PSC/PR/COMM.(CCCLXIII), il a exprimé «sa grave préoccupation face à l'évolution négative de la situation en RCA» et fermement condamné «les exactions et autres actes de violence contre les populations civiles, ainsi que les pillages commis depuis l'entrée à Bangui des éléments armés du groupe Séléka». Il a souligné «que l'entrée des éléments rebelles dans la capitale et la prise subséquente

du pouvoir constituent une violation flagrante de l'Acte constitutif de l'UA, de la Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement et de la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, ainsi que des décisions du Conseil et de la Conférence de l'Union rejetant totalement tout recours à la rébellion armée pour faire valoir des revendications politiques».

C'est ainsi qu'il a décidé «de suspendre immédiatement la participation de la RCA à toutes les activités de l'UA, ainsi que d'imposer des sanctions, à savoir des restrictions de voyage et le gel des avoirs, aux dirigeants de la Séléka». Il a également demandé «à tous les États membres de prendre les mesures requises pour isoler totalement les auteurs du changement anticonstitutionnel en RCA, de ne pas leur fournir de sanctuaire et leur refuser toute coopération». Enfin, il a exigé le «respect scrupuleux de toutes les dispositions des Accords de Libreville et des arrangements transitoires pour la gouvernance du pays qui y sont stipulés, ainsi que la restauration immédiate de l'ordre constitutionnel» et a demandé à la Commission «d'entamer les consultations requises avec la

CEEAC, les Nations unies et d'autres acteurs internationaux pour faciliter une réponse internationale coordonnée et effective à la situation en RCA».

Après la capture de la capitale Bangui par les rebelles, la Présidente de la Commission de l'UA, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, a exprimé sa préoccupation quant à «l'évolution négative de la situation en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences dommageables pour ce pays, la région et le reste du continent». Elle a réitéré la «ferme condamnation par l'UA de la reprise injustifiée des hostilités par le groupe armé Séléka, qui a abouti à l'entrée en force de ses éléments armés dans la capitale, Bangui, en violation flagrante des Accords de Libreville du 11 janvier 2013» et appelé à une «action collective africaine unifiée et décisive pour faire face à cette grave remise en cause de l'ordre constitutionnel de la RCA».

Dans un communiqué publié après sa réunion du 23 mars 2013 (PSC/PR/COMM (CCCLXII)), le CPS a exprimé sa «profonde préoccupation face à la détérioration rapide de la situation en RCA, à la suite de la décision du groupe rebelle Séléka de rompre

l'Accord de cessez-le-feu conclu à Libreville le 11 janvier 2013, et de recourir à nouveau à la rébellion armée». Après avoir réitéré «le rejet total par l'UA du recours à la rébellion armée pour faire valoir des revendications politiques et de toute prise de pouvoir par la force», il a rappelé «l'obligation qui incombe à tous les acteurs (...) de s'abstenir de tout acte de violence contre les civils» et exhorté les États membres à apporter «tout l'appui nécessaire à la CEEAC et au Gouvernement de la RCA, en vue de maintenir la paix, préserver les vies humaines et protéger les civils, et assurer le respect de la légalité constitutionnelle et des Institutions de la RCA».

Au cours de sa 350^{ème} réunion tenue le 14 janvier 2013, le CPS a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité et une autre du Représentant permanent du Tchad auprès de l'UA, au nom de la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), sur la situation en RCA. Dans son communiqué PSC/PR/BR.3(CCLL), il a exprimé son appréciation aux dirigeants de la CEEAC pour les efforts qu'ils ont déployés afin de stabiliser la situation en RCA et a favorablement accueilli la signature du cessez-le-feu et de la Déclaration de principe, le 11 janvier à Libreville par le gouvernement centrafricain, l'opposition démocratique, les mouvements rebelles et la coalition de la Séléka. Lors d'une réunion sur la Centrafrique le 6 décembre 2012 (PSC/PR/2(CCCXLV)), le CPS a suivi une communication de la Présidente de la Commission de l'UA, de la Représentante spéciale de l'UA en RCA, du Représentant permanent de la RCA auprès de l'UA et de représentants de Nations unies et de l'UE. Faisant référence au communiqué PSC/PR/COMM.1(CCLV), adopté lors de sa 255^{ème} réunion du 23 décembre 2010, il a à nouveau appelé à la

mise en œuvre des «différents Accords conclus avec les groupes politico-militaires actifs sur le terrain, y compris en ce qui concerne le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), les mesures prises pour faciliter la relance de l'économie nationale et lutter contre la pauvreté».

Le 8 janvier 2009, le Président de la Commission de l'époque, Dr. Jean Ping, avait présenté son rapport au CPS (PSC/PR/2(CCXV)). Dans le communiqué qui a suivi la réunion (PSC/PR/Comm.(CCXV)), le CPS a appelé à la mise en œuvre de l'Accord de Paix Global de Libreville du 21 juin 2008 ainsi que des recommandations du dialogue politique inclusif (DPI) de décembre 2008.

Potentiel d'escalade de la crise

Les dernières attaques et la prise de Bangui par les rebelles ont précipité la nation dans l'incertitude quant à son futur. Selon l'ONU, le conflit a provoqué un isolement de la population et une aggravation de sa situation, dans un pays déjà appauvri. En l'absence d'une réelle action internationale, la situation pourrait se détériorer encore davantage. Alors que des informations font état de viols, pillages et recrutement d'enfants, l'accès aux réfugiés et aux 175 000 déplacés se complique davantage. Au cours des dernières semaines, le nombre de réfugiés centrafricains en République démocratique du Congo et au Tchad a considérablement augmenté. En Centrafrique, plus d'un million et demi de personnes ont besoin d'assistance, un chiffre qui est appelé à augmenter avec les derniers combats si les travailleurs humanitaires ne parviennent pas à atteindre les populations démunies.

Le dialogue entre les divers acteurs politiques et sociaux reste insuffisant alors que le pays est toujours en proie à de nombreuses

difficultés politiques, sécuritaires, socio-économiques et humanitaires. De plus, un éventuel vide sécuritaire pourrait laisser le champ libre à la LRA, active au sud-est du pays, lui permettant de mener d'autres attaques.

Questions clés et dynamiques internes

Le 10 décembre 2012, dans un contexte de mécontentement populaire généralisé face à la politique du gouvernement de Bozizé et aux allégations d'irrégularités lors des élections présidentielles de 2011, la Séléka a lancé une offensive éclair lui permettant de prendre le contrôle de plusieurs villes avec une aisance surprenante. Mal équipées, peu professionnelles et disciplinées, les forces centrafricaines ont été incapables de résister à la Séléka, une coalition de factions dissidentes d'anciens groupes rebelles.

Rapidement, la CEEAC a envoyé une mission d'évaluation composée de membres de son secrétariat et déployé des troupes d'interposition en Centrafrique sous le drapeau de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX). Ces dernières ont réussi à stopper l'avancée des rebelles à Damara, à 75km de Bangui. La France, elle, a renforcé ses 320 troupes présentes à l'aéroport de Bangui, fournissant un appui technique à la MICOPAX tandis que l'Afrique du Sud a renforcé son propre contingent sur demande du président Bozizé. Ces déploiements ont ouvert la voie à des pourparlers de paix entre le gouvernement, la coalition et l'opposition civile qui ont permis la signature d'un accord le 12 décembre 2012 à Libreville, sous les auspices de la CEEAC.

Au mois de mars, affirmant que le président Bozizé n'a pas respecté les termes de l'accord de paix et qu'il tente au contraire de consolider son emprise sur le pouvoir, les rebelles ont lancé une attaque éclair décisive qui leur a

permis de prendre Bangui le 24 mars. Lors des intenses affrontements qui se sont déroulés aux portes de Bangui, 13 soldats sud-africains combattant aux côtés des militaires centrafricains ont trouvé la mort.

Le coup d'État de la Séléka n'est que le dernier épisode d'une série sans fin de changements inconstitutionnels du pouvoir en Centrafrique. En plus d'être l'une des pays les plus pauvres du continent, ce territoire enclavé n'a en effet presque jamais connu la stabilité au cours de son histoire. L'incapacité des différents gouvernements successifs à fournir des biens et services publics de base a créé une culture politique rendant impossible l'émergence d'un régime démocratique. Plus inquiétant encore, les acteurs politiques centrafricains semblent considérer que le pouvoir doit être acquis, conservé, utilisé et même exercé au travers de la violence. À l'exception de 1993 et 1999, lorsqu'Ange-Félix Patassé a été élu, il y a toujours eu des changements violents de gouvernement. Ce cycle est une conséquence de plusieurs facteurs : situation géographique, mauvaise gouvernance et interférences extérieures.

Sur le plan géographique, la Centrafrique partage des frontières avec les zones les plus sous développées des pays qui l'entourent (le sud du Soudan du Sud, le Darfour à l'ouest du Soudan, le nord-est de la RDC, le sud du Tchad, le nord-est du Congo Brazzaville et l'est du Cameroun) et qui ont, pour la plupart d'entre eux, connu une période d'instabilité ayant affecté la RCA. C'est dans ce contexte que le territoire centrafricain est utilisé et exploité par diverses formations rebelles tchadiennes ou soudanaises, telles que la LRA de Joseph Kony, bien que ce groupe soit originaire d'Ouganda. En plus d'être un terrain d'opération pour les mouvements rebelles, la RCA est dépourvue d'opportunités viables

de marché, à part dans le domaine de l'exploitation de minerais, du fait de l'absence d'infrastructures de transport et d'un manque général d'accessibilité.

La mauvaise gouvernance a quant à elle caractérisé toutes les administrations successives du pays, qui n'ont pas réussi à lutter contre la pauvreté généralisée et à sortir le pays des bas-fonds de la plupart des classements internationaux. La Centrafrique est en effet classée 180^{ème} sur 187 en matière de développement humain, selon l'Indice de développement humain 2013 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). En l'état actuel, la RCA présente les caractéristiques d'un État failli. Il semble en effet que le gouvernement n'est pas présent et n'exerce aucun contrôle en dehors de la capitale Bangui, si ce n'est sous forme d'extorsions et d'intimidations. C'est ainsi qu'autant le soldat (rebelle ou régulier) que le collecteur de taxes ou le douanier peuvent intimider et extorquer à volonté la population sans être inquiétés.

Afin d'accroître son emprise sur le pouvoir, le président Bozizé a placé au sein de l'appareil étatique des membres de sa famille et des amis proches. Au sein du parlement élu en 2011, 20 législateurs possédaient un lien familial avec lui, que ce soient ses fils, ses cousins, ses neveux, sa femme et même ses maitresses. Caractérisées par des fraudes et un manque certain de transparence, ces élections lui ont permis de renforcer les réseaux népotistes qu'il a créés pour contrôler la capitale. Ces pratiques, qui ont sérieusement érodé sa légitimité, ont provoqué une radicalisation de l'opposition politique et des groupes armés, qui ont tous dénoncé ses tentatives de modification de la constitution pour lui permettre un troisième mandat. De plus, le fait qu'il ait été incapable de réformer le secteur de

la sécurité de façon équitable et inclusive a alimenté l'opposition croissante à son règne.

Beaucoup de pays ont exercé une influence sur la gestion des affaires internes centrafricaines, au premier rang desquels l'ancienne puissance coloniale, la France. Celle-ci, qui exploite les mines d'uranium depuis des décennies, exerce une influence politique majeure en tolérant ou organisant les coups d'État militaires. La base militaire française de Bouar a toutefois été fermée en 2008, après plusieurs décennies d'activités, et seuls quelques soldats sont restés en RCA. Le Tchad, qui a aidé Bozizé à prendre le pouvoir en 2003 et a laissé quelque 200 soldats sur place depuis pour le protéger, est un autre acteur extérieur majeur en Centrafrique. C'est ainsi que le retrait de ces 200 militaires en novembre 2012, alors que les activités rebelles s'intensifiaient le long de leur frontière commune, était un signe clair de la dégradation des relations entre les deux pays. L'Afrique du Sud a elle aussi signé un accord de coopération et d'entraînement militaire avec la Centrafrique en 2007, accord qui a été renouvelé en 2012 après la première attaque rebelle. Reste à voir si les nouvelles autorités vont reconnaître la validité de ces accords, leur entrée dans Bangui s'étant soldée par plusieurs victimes des deux côtés.

Le président autoproclamé, Michel Djotodja, s'est engagé à respecter l'esprit des accords de Libreville et, pour montrer sa bonne volonté, a conservé Nicolas Tiangaye à son poste de Premier ministre. Le fait qu'il ait simultanément annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale et son intention de gouverner par décret pendant la période transitoire remet toutefois en question le caractère inclusif et transparent de cette transition. Dans l'immédiat, le plus important sera de rétablir la sécurité à Bangui et de nommer une équipe de transition inclusive et capable

d'entreprendre des réformes, même minimales.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

Depuis son aggravation en décembre 2012, la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) a joué un rôle de premier plan dans la crise politique et sécuritaire en RCA. C'est ainsi que les pays de la région, notamment le Tchad et le Congo, ont tenté de rassembler le gouvernement centrafricain et les groupes rebelles autour de la table de négociations. Leur intervention a permis la signature des accords de Libreville, le 11 janvier 2013, et la feuille de route pour la transition et la résolution de la crise politico-militaire en RCA.

Dans le cadre d'un accord bilatéral avec Bozizé, l'Afrique du Sud a envoyé près de 400 soldats en renfort en janvier 2013. La plupart étaient basés dans la capitale Bangui, afin d'empêcher les rebelles de la Séléka d'en prendre le contrôle. Le 24 mars, 13 de ces soldats ont trouvé la mort lors d'affrontements pour le contrôle de la capitale. Les conditions encadrant la présence sud-africaine en RCA ainsi que l'envoi de renforts dans la capitale étant très opaques, l'opposition se fait de plus en plus pressante pour obtenir leur retrait, conformément à l'accord de Libreville. Plus inquiétant, l'Afrique du Sud est intervenue dans la crise centrafricaine sans consulter les pays voisins, qui étaient en train de négocier un accord et d'envoyer des troupes pour stopper les rebelles. L'absence de l'Afrique du Sud lors des pourparlers de Libreville, en janvier, et son absence notoire du processus politique négocié par la CEEAC lui ont ôté une opportunité de jouer le rôle d'intermédiaire impartial pouvant aider à résoudre le conflit. De plus, Pretoria a fermement nié avoir déployé ses troupes par intérêt pour les ressources minérales de la RCA.

La CEEAC doit se réunir en session extraordinaire le 3 avril à N'Djamena, au Tchad, afin d'élaborer une réponse régionale à la crise centrafricaine. Le président tchadien Idriss Deby, président de cette CER, a invité son homologue sud-africain Jacob Zuma.

ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné dès le 24 mars la prise inconstitutionnelle de pouvoir par la coalition de la Séléka et a appelé à un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Il s'est en outre déclaré «profondément préoccupé par les rapports faisant état de sérieuses violations des droits de l'homme», rappelant «à tous ceux qui sont responsables de telles violations qu'ils devront répondre de leurs actes».

«Préoccupé par la situation humanitaire désastreuse qui prévaut dans le pays et les rapports faisant état de pillages, y compris contre les biens des Nations Unies en cours dans la capitale», il a exhorté à l'application des accords de Libreville, négociés sous les auspices des Chefs d'États et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui «restent le cadre le plus viable pour assurer une paix durable et la stabilité dans le pays». Il a enfin souligné que «les Nations Unies continueront à travailler étroitement avec leurs partenaires, y compris la CEEAC et l'Union africaine, par l'intermédiaire d'efforts conjoints pour aider à résoudre la situation de crise en République centrafricaine».

Suite à sa réunion du 25 mars sur la Centrafrique, le Conseil de sécurité de l'ONU a lui aussi «fermement condamné les récentes attaques et le coup d'État en République centrafricaine le 24 mars 2013 perpétré par la coalition Séléka, ainsi que les violences et pillages qui ont suivi», demandant à toutes les parties de s'abstenir de tout acte de violence contre les civils, de respecter les droits humains et de

permettre un accès sans entrave à l'assistance humanitaire. Toutes les personnes «responsables de violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et d'atteintes à ces droits – y compris les actes de violence contre des civils, les actes de violence sexuelle et sexiste et l'emploi d'enfants dans des conflits armés –, doivent répondre de leurs actes», a-t-il averti. Il a en outre «exigé le rétablissement de l'état de droit, le respect de l'ordre constitutionnel et l'application des accords de Libreville», rappelant que d'après cet accord, il incombe au gouvernement d'union nationale d'organiser des élections législatives.

Communauté internationale

Suite à la reprise de l'offensive rebelle et afin de protéger ses ressortissants et ses intérêts en Centrafrique, la France a envoyé 300 troupes qui étaient stationnées au Gabon en renfort des 250 soldats déjà présents. Elle a en outre convoqué la réunion du Conseil de sécurité du 25 mars 2013, lors de laquelle elle a demandé à la communauté internationale d'intensifier ses efforts pour éviter un effondrement du gouvernement centrafricain.

La chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a pour sa part qualifié d'«inacceptable» la prise de Bangui par les rebelles et rappelé que les changements inconstitutionnels et violents de gouvernement étaient illégaux. Elle a ainsi exhorté toutes les parties à mettre fin aux hostilités pour entamer des pourparlers et à faire preuve de retenue pour le rétablissement de l'ordre civil dans le pays.

Le gouvernement américain a lui aussi condamné l'offensive rebelle et exigé un retour rapide à l'ordre constitutionnel. «Nous condamnons fermement la prise illégitime du pouvoir par la force de l'alliance du Séléka, la proclamation de Michel Djotodia comme

président et la suspension de la Constitution et de l'Assemblée nationale», a indiqué la porte-parole du département d'État américain, Victoria Nuland. Elle a toutefois précisé que les États-Unis allaient continuer de «soutenir le Premier ministre Tiangaye et son gouvernement d'unité nationale, qui a été nommé conformément» aux accords de Libreville et qui est le «seul gouvernement légitime» en Centrafrique. Elle a ainsi appelé les responsables du putsch à mettre en place «un processus ouvert et légitime» menant à l'élection présidentielle et à la mise en place d'un gouvernement constitutionnel. Dans une déclaration séparée, le gouvernement américain a annoncé qu'il suspendait son aide de 2,2 millions de dollars à la Centrafrique.

Scénarios

La communauté internationale a unanimement condamné le changement inconstitutionnel de pouvoir en Centrafrique et exhorté toutes les parties à entamer des pourparlers afin de rétablir l'ordre constitutionnel. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, et sans préjuger de la bonne volonté du nouveau gouvernement dominé par les rebelles, il n'est pas concevable que Bozizé revienne au pouvoir. Dans le cas présent, le coup d'État ouvre des opportunités qui doivent être saisies par tous les acteurs afin de mettre fin à la crise. Voici une liste de scénarios possibles:

Scénario 1

Les divisions au sein du nouveau gouvernement - composé d'anciens rebelles, de l'opposition démocratique et de membres de la société civile - conduisent à davantage de fragmentation et compliquent la situation actuelle, déjà tendue.

Scénario 2

La pression internationale permet la mise en place d'un dialogue national inclusif, sous les auspices

de la CEEAC, de l'UA et du bureau de l'ONU en RCA. Ce dialogue pourrait se faire dans le cadre d'un accord de Libreville révisé et permettre la tenue d'élections pacifiques et de règlement politique, en soulevant les enjeux de marginalisation et de mauvaise gouvernance.

Scénario 3

Le manque de coordination entre les acteurs internationaux et régionaux (CEEAC, UA, Afrique du Sud) et une interprétation trop littérale de la doctrine continentale concernant les changements inconstitutionnels de gouvernement conduisent à l'imposition de sanctions inconsidérées contre les rebelles. Cette isolation a pour principale conséquence d'aggraver les problèmes politiques et socio-économiques du pays.

Options

Étant donné les scénarios qui précèdent, le CPS pourrait envisager les options suivantes afin d'améliorer la situation en Centrafrique:

Option 1

Au travers de son bureau de liaison et de son Représentant spécial en Centrafrique, le CPS pourrait élaborer un plan détaillé pour la transition, en coordination avec la CEEAC et le Bureau de l'ONU présent dans le pays.

Option 2

Le CPS pourrait établir une liaison avec l'Unité de l'UA chargée des questions de Démocratie et d'Assistance en collaboration avec d'autres partenaires clés, tels que la Commission de consolidation de la paix de l'ONU et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, afin d'assurer une transition inclusive, transparente et pacifique au travers d'une assistance logistique et aide à la planification adéquate.

Option 3

Le CPS pourrait surveiller la bonne application des sanctions imposées

contre la Centrafrique afin de prévenir toute violation. L'UA pourrait en outre envoyer une mission d'enquête dans le pays afin de vérifier les allégations faisant état de nombreux enfants soldats au sein de la Séléka.

Documentation

Documents pertinents de l'UA

Communiqué sur la situation en République centrafricaine (RCA), PSC/PR/COMM.(CCCLXIII), 25 mars 2013

Communiqué de presse sur la situation en République centrafricaine (RCA), 24 mars 2013

Communiqué sur la situation en République centrafricaine (RCA), PSC/PR/COMM(CCCLXII), 23 mars 2013

Communiqué sur la situation en République centrafricaine (RCA), 4 janvier 2013

Rapport du Président de la Commission sur la situation en République centrafricaine (RCA), PSC/PR/2(CCCXLV), 6 décembre 2012

Communiqué sur la situation en République centrafricaine (RCA), PSC/PR/COMM.1(CCLV), 6 décembre 2012

Rapport du Président de la Commission sur la situation en République centrafricaine (RCA), PSC/PR/2(CCXV), 8 janvier 2009

Communiqué sur la situation en République centrafricaine (RCA), PSC/PR/Comm.(CCXV), 8 janvier 2009

Dates importantes

7	avril	Journée Internationale de réflexion sur le génocide de 1994 au Rwanda
22	avril	Journée mondiale de la Terre
25	avril	Journée mondiale du paludisme
3	mai	Journée mondiale de la liberté de la presse
19-27	mai	21 ^{ème} Sommet de l'Union africaine, Addis Abéba, Éthiopie (thème: Panafricanisme et renaissance africaine)
29	mai	Journée internationale des Casques bleus

Pays	Élections	Date *
Égypte	Chambre des Représentants	22 avril 2013
Guinée	Assemblée Nationale	12 mai 2013
Guinée équatoriale	Chambre des Représentants du Peuple et Municipales	26 mai 2013
Somaliland	Chambre des Représentants	Mai 2013
Mali	Présidentielles, Assemblée Nationale et Municipales	7 juillet 2013
Madagascar	Présidentielles 1 ^{er} tour	Reportées au 24 juillet 2013
	Présidentielles 2 ^{ème} tour Assemblée Nationale	25 septembre 2013 25 septembre 2013

**susceptible de changer selon les circonstances*

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Addis Abéba

Dr Duke Kent-Brown
Mr Abdelkader Abderrahmane
Mr Hallelujah Lulie

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Dakar

Dr Lori-Anne Théroux-Bénoni
Mr Paulin Maurice Toupane
Ms Lucie Boucher

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Pretoria

Dr Paul-Simon Handy
Dr David Zounmenou

Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP), Université de Montréal

Traduction: Mr Jean-Guilhem Barguès
Révision: Mme Sandra Gasana, Mr Etienne Tremblay-Champagne et Mr Damien Larramendy

Remerciements

Ms Antoinette Louw
Ms Iolande Pool
Mr Jean-Guilhem Barguès

Contact

Ambassadeur Olusegun Akinsanya
Directeur régional, bureau d'Addis Abéba
Programme de rapport du Conseil de Paix et de Sécurité
Institut d'Études de Sécurité
BP 2329
Addis Abéba, Éthiopie
Tél: +251-11-515 6320/24/67/98
Fax: +251-11-515 6449
Courriels: addisababa@issafrica.org
oakinsanya@issafrica.org
Site internet: www.issafrica.org

Abonnez-vous par voie électronique au rapport du CPS à l'adresse
www.issafrica.org/subscribe.php

Les bailleurs de fonds

Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation Humanity United, du gouvernement de Nouvelle-Zélande et de Hanns Seidel Stiftung. En outre, l'Institut d'Études de Sécurité reçoit un financement de base des gouvernements des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et du Danemark.

En tant que principale institution de recherche sur la sécurité humaine, l'Institut d'Études de Sécurité œuvre pour une société pacifique et stable en Afrique au travers du développement durable, des droits de l'homme, de la primauté du droit, de la démocratie, de l'intégration des politiques d'égalité des genres et la coopération sécuritaire.



Remerciements

La version française du Rapport sur le CPS est produite et distribuée à grande échelle en Afrique francophone et au-delà avec l'appui du Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP) de l'Université de Montréal au Québec (Canada). Le rapport est librement accessible sur les sites Internet de l'ISS (www.issafrica.org) et du ROP (www.operationspaix.net), et il est également possible de le recevoir gratuitement en s'abonnant en ligne.

À propos de ce rapport

Ce rapport est une publication indépendante de l'ISS. Il est également disponible sur le site Web de l'ISS et peut être consulté en même temps que les rapports thématiques sur le travail du CPS au www.issafrica.org. Tous les documents mentionnés dans ce rapport peuvent aussi être consultés en anglais et en français sur le site Web de l'ISS ainsi que sur celui du ROP (www.operationspaix.net).

© 2013, Institut d'Études de Sécurité

L'ISS dispose des droits d'auteur pour l'intégralité de ce volume et aucune partie ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans l'autorisation explicite, par écrit, de l'Institut. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Ce rapport est aussi disponible en anglais.